

LA BELGIQUE SOUS L'OCCUPATION ALLEMANDE.

Mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles.

Brand WHITLOCK

1915. Chapitre XIX : Le 21 juillet.

Quand nous revînmes du front, le bruit courait à Bruxelles que Villalobar et moi avions été arrêtés par les Allemands et emmenés en auto, Dieu sait où. Peut-être rattachait-on l'événement à la fête nationale que les Belges avaient célébrée dans la mesure du possible.

Depuis plusieurs jours des affiches signées par von Kraewel, gouverneur militaire de Bruxelles, interdisaient toute démonstration – réunion, procession ou drapeaux – sous peine d'amende ou d'emprisonnement. Il existait déjà une ordonnance interdisant les insignes ou rubans aux couleurs nationales, à quoi l'esprit ingénieux des Bruxellois avait substitué un nouvel emblème : un beau jour, comme par une inspiration collective, la population se mit à porter des feuilles de lierre avec la devise : « *Je meurs où je m'attache.* » Toute l'histoire de l'occupation est celle d'un conflit entre la force brutale des Allemands et l'esprit agile de Bruxelles ; si l'esprit avait été seul en cause, la victoire eût appartenu aux Bruxellois depuis longtemps ; les Allemands s'en irritaient, sentant qu'ils n'avaient pour eux que la lourde force des

armes. Après la nouvelle prohibition, on pouvait, s'attendre à voir à Bruxelles quelque manifestation d'un genre inédit ; en effet, l'avis bientôt vola de bouche en bouche que, puisque la nation était en deuil, on célébrerait son anniversaire par la tristesse. Toutes les boutiques, tous les cafés devaient rester fermés. De petites affiches à bord noir passèrent de main en main, invitant les citoyens à ne pas sortir, à baisser leurs stores et fermer leurs volets. Le courageux organe du patriotisme, ***La Libre Belgique***, invita tous les Belges, catholiques ou non, à se rendre à Sainte-Gudule, où, au lieu d'un Te Deum exprimant la joie nationale, on célébrerait une grand'messe en cette heure douloureuse. C'était le secret de Polichinelle; la veille du 21, les pseudo-journaux bruxellois publièrent l'avis de la *Kommandantur* que la fermeture des boutiques serait considérée comme une manifestation et par suite comme une infraction. Mais la menace resta sans effet. Le jour venu, toutes les maisons, du quartier Léopold au quartier des Marolles, présentaient le même aspect de silence et de désolation. L'Hôtel de Ville avait été fermé par le patriotique Lemonnier. La menace des journaux effraya quelques restaurateurs et cabaretiers qui ouvrirent leurs portes : une troupe de deux cents personnes assiégea le café Métropole ; une autre, de trois cents personnes, menaça la Grande Boucherie ; tour à tour le restaurant de la Monnaie, la Taverne

Royale, la Laiterie, le Café Cosmopolite, devant ces hardis citoyens que la *Polizei* ne parvenait pas à intimider, durent fermer et l'on vit, à travers les glaces, les chaises s'empiler sur les tables de marbre. Dans tout Bruxelles ne restèrent ouverts que deux brasseries allemandes et deux hôtels dont s'étaient emparés des officiers allemands, le Palace et l'Astoria. On ne vendait pas de journaux mais, sur les trottoirs, des femmes offraient des feuilles de lierre, des pensées, des pâquerettes blanches à coeur noir, des noeuds de crêpe combinés avec des fleurs rouges et jaunes qui, sur le noir des redingotes portées ce jour comme un dimanche, arrivaient à former les couleurs nationales. L'air des rues n'était pas précisément un air de deuil ; quelques Belges exubérants bavardaient, badinaient comme dans une kermesse flamande. Les troupes allemandes paradaient, traînant après elles des mitrailleuses, mais la foule resta calme et ne leur fournit aucun prétexte d'intervenir. Ma femme, traversant par hasard en voiture, dans le bas de la ville, la rue Neuve regorgeant de monde, craignit de provoquer un incident quand elle vit acclamer le petit drapeau américain de l'auto et les hommes se découvrir en criant : « *Vive l'Amérique !* » Toute la journée, la foule défila place des Martyrs ; on y apporta des brassées de fleurs, violettes, roses, oeillets, des guirlandes de lierre nouées de crêpe, qu'on déposa, sous la statue de la Belgique par Geefs,

dans la crypte où dorment les martyrs de septembre 1830, les héros de l'indépendance. On couvrit de fleurs la statue de Frédéric de Mérode, devant la police allemande déconcertée.

Un esprit digne et grave domina cette journée ; les églises qui furent, pendant l'occupation, les asiles surveillés et parfois persécutés du patriotisme, se remplirent dès le matin ; à 10 heures, dans la vieille collégiale de Sainte-Gudule, une touchante scène historique vint s'ajouter à toutes les scènes d'espoir, de deuil ou de triomphe qui s'étaient déroulées déjà dans ce décor majestueux. La foule garnissait jusqu'au moindre coin de la nef et du transept. La messe finie, le célébrant venait de donner la bénédiction quand les premiers accords de la Brabançonne résonnèrent doucement du haut du grand orgue. La foule écoutait, dans un silence poignant ; l'organiste joua l'hymne d'abord en sourdine, puis il le reprit à plein son et ses accords, répercutés, roulèrent comme un orage prophétique sous la voûte que soutiennent de hauts piliers ; la foule, incapable de se maîtriser plus longtemps, éclata en cris de : « *Vive le Roi ! Vive la Belgique !* » Des gens, debout sur les chaises, redemandaient la Brabançonne ! On la joua jusqu'à cinq fois et la dernière, la congrégation tout entière la chanta ; quand vinrent les mots « *le Roi, la Loi, la Liberté* », on vit des gens transfigurés, le visage baigné de larmes, larmes longtemps contenues des misères,

des angoisses, des injustices qu'ils avaient supportées. Ils pleuraient tout haut, levaient les bras, criaient d'une voix brisée par l'émotion, répétaient sans se lasser, comme un cri de défi : « *Vive le Roi ! Vive la Belgique ! Vive la Liberté !* »

Quand J..., qui était présent, me raconta cette scène, ses yeux étaient humides, sa voix tremblait encore :

- *Croyez-vous qu'un tel peuple puisse être conquis ?* – demanda-t-il.

Les Allemands envoyèrent vers midi une compagnie d'infanterie place Rogier, devant la gare du Nord et le Palace Hôtel, pour disperser la foule. Les soldats essayèrent de dégager la rue Neuve et, à la place de Brouckère, leurs uniformes gris formèrent une pyramide pittoresque au pied du monument Anspach. Mais il n'y eut pas de collision et, vers le soir, le dépit allemand se manifesta d'une manière enfantine, quand les murs tout à coup se couvrirent de petites affiches rouges ordonnant aux restaurants, cafés, cabarets, cinémas, fermés depuis le matin, de fermer ! Ainsi la journée finit par un éclat de rire.

La fête nationale française du 14 juillet avait été célébrée également par la fermeture des boutiques et maintenant, après la démonstration du 21, le bruit courait qu'un anniversaire plus pénible, celui du 4 août, serait célébré à son tour ; de nouvelles petites affiches à la main

commencèrent à circuler, portant ces mots :
« *Belges, fermez tous le 4 août.* »

Mais un placard défendit aux habitants de se réunir, de porter des décorations, de faire des manifestations quelconques le 4 août, anniversaire du début de la guerre entre l'Allemagne et la Belgique.

Les habitants devaient rentrer chez eux à 8 heures (heure belge) et les boutiques rester ouvertes toute la journée. Cette fois on prévoyait une pénalité en cas d'infraction : cinq ans de prison eh Allemagne et dix mille marks d'amende. C'est ainsi qu'on punissait la manifestation silencieuse du 21.

Le 4 août se passa tranquillement mais les Belges eurent une revanche : partout, en ville, les hommes portaient à la boutonnière de petits « *chiffons de papier* », rappelant la fameuse phrase de Bethmann-Hollweg. Ce fut surtout au quartier des Marolles que se manifesta cet exemple de l'irrépressible *zwanze* bruxelloise. Les *zwanzeurs* payèrent leur gaminerie : deux rues du quartier, la rue de l'Escalier et la rue du Dam, furent fermées, séparées du reste de la ville, et pendant quinze jours les habitants de ces artères populeuses chantèrent la *Brabançonne* derrière des volets clos.

Brand WHITLOCK

Ce livre, *La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles*, a été traduit de l'anglais par le Professeur Paul de

Reul, de l'Université de Bruxelles, ce qui n'est pas mentionné en « page de titre » mais bien sur une page antérieure à la page 1. Voir :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201914-1917%20TABLE%20MATIERES.zip>

On y dit : « Un grand nombre de documents, ainsi que certaines explications indispensables aux lecteurs anglais et américains, ont été supprimés, n'étant pas nécessaires pour les lecteurs français ou belges. »
Nous les reproduisons d'après l'original anglais publié sur notre site :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

**** ARRÊTÉ**

Je préviens le public que, le 21 juillet 1915, les démonstrations de tout genre sont expressément et rigoureusement interdites.'

Les réunions, les cortèges et le pavoisement des édifices publics et particuliers tombent aussi sous l'application de l'interdiction ci-dessus.

Les contrevenants seront passibles d'une peine d'emprisonnement de 3 mois au plus et d'une amende pouvant aller jusqu'à 10.000 mark ou d'une de ces peines à l'exclusion de l'autre.

Le Gouverneur de Bruxelles,

BRUXELLES, le 18 juillet 1915. Von KRAEWEL, *Lieutenant Général.*

ARRÊTÉ

Quiconque porte, expose ou montre en public d'une façon provocatrice des insignes belges ou quiconque porte, expose ou montre en public, même d'une manière non provocatrice, des insignes d'autres pays en guerre avec l'Allemagne ou ses alliés, est passible d'une amende de 600 mark au plus ou d'une peine d'emprisonnement de 6 semaines au plus. Ces deux peines peuvent aussi être réunies.

Les contraventions seront jugées par les autorités ou les tribunaux militaires allemands.

Le présent arrêté entrera en vigueur le 1er juillet 1915.

Le Gouverneur général en Belgique,

BRUXELLES, le 16 juin 1915. BARON von Bissing, *Général-Colonel.*

***** AVIS**

Les hôtels, restaurants, brasseries, estaminets, cafés et cinématographes doivent être fermés aujourd'hui, le 21 juillet, à partir de 8 heures (heure allemande) du soir, dans l'agglomération bruxelloise.

Le Commandant, BARON VON STACHWITZ, *Colonel.*

BRUXELLES, le 21 juillet 1915.

****** AVIS**

Je préviens la population de l'agglomération bruxelloise que, le 4 août, toute démonstration, y compris le pavoisement des maisons et le port d'insignes en vue de manifester, est strictement défendue.

Tous les rassemblements seront dispersés sans ménagement par la force armée.

En outre, j'ordonne que, le 4 août, tous les magasins, ainsi que les cafés, restaurants, tavernes, théâtres, Cinémas et autres établissements du même genre, soient fermés à partir de 8 heures du soir (heure allemande). Après 9 heures du soir (heure allemande), seules les personnes ayant une autorisation spéciale et écrite émanant d'une autorité allemande pourront séjourner et circuler dans la rue.

Les contrevenants seront punis soit d'une peine d'emprisonnement de 5 ans au plus et d'une amende pouvant aller jusqu'à, 10.000 mark, soit d'une de ces deux peines à l'exclusion de l'autre.

Les magasins et établissements précités qui, démonstrativement, fermeront pendant la journée du 4 août, resteront fermés pendant une période de temps assez longue.

Le Gouverneur de Bruxelles,

BRUXELLES, 1er août 1915. VON KRAEWEL, *Lieutenant Général*.

***** **UNE COMMUNICATION OFFICIELLE**

Aux habitants de la rue de l'Escalier et de la rue du Dam

Je vous communique la traduction d'un extrait d'une lettre que je viens de recevoir de l'autorité allemande.

J'attire votre attention sur les sanctions annoncées contre ceux qui contreviendraient aux mesures ordonnées par le gouvernement militaire allemand.

Bruxelles, le 9 août 1915.

Au Collège Échevinal de Bruxelles

. . . Si même je veux reconnaître que l'administration de la Ville s'est efforcée à faire appliquer, le 4 de ce mois, par ses organes, les mesures prescrites, il reste cependant subsister le fait que, dans deux rues, des individus isolés ont tenu d'une manière démonstrative une grossière inconduite à l'égard des patrouilles allemandes.

Il est à regretter que les coupables individuellement n'aient pu être découverts ; par suite, il ne me reste qu'à prendre des mesures contre les rues dont s'agit dans lesquelles des écarts ont été commis.

En conséquence, j'arrête ce qui suit en ce qui concerne les deux rues de l'Escalier et du Dam :

À partir du lundi 9 de ce mois et pour la durée de quatorze jours, c'est-à-dire jusqu'au 22 de ce mois inclusivement :

(a) Toutes les maisons de commerce et tous les cafés seront fermés à partir du 7 heures du soir (heure allemande).

(b) A partir de 9 heures du soir (heure allemande) personne ne pourra se trouver hors de sa maison sur la rue. Depuis cette heure, toutes les fenêtres donnant sur la rue devront être fermées.

Il incombe à la Ville de communiquer ce qui précède aux habitants de ces rues, d'appliquer les mesures précitées et d'exercer, pour l'observance de celles-ci, une sévère surveillance.

Aussi je vous prie de faire en sorte que ces rues soient suffisamment éclairées jusqu'à 11 heures du soir (heure allemande).

En outre, je ferai inspecter ces rues par des patrouilles allemandes. S'il se produisait, à cette occasion, de nouveaux écarts contre les patrouilles allemandes, ces dernières feraient usage de leurs armes.

Avec haute considération distinguée.

VON KRAEWEL, *Gouverneur de Bruxelles*.

Notes.

Traduction française : « *Le vint-et-un juillet* » in WHITLOCK, Brand ; chapitre XIX (1915) in ***La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles*** ; (Paris ; Berger-Levrault ; 1922) pages 248-252. D'après **Brand Whitlock** (1869-1934), ***Belgium under the German Occupation : A Personal Narrative*** ; London ; William HEINEMANN ; 1919, 2

volumes. Voir chapitre **83** (« *The twenty-first of July* »), volume 1, pages 455-467, notamment à :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIUM%20UNDER%20GERMAN%20OCCUPATION%201%20CHAPTER%2083.pdf>

Ce serait intéressant de comparer avec ce que **Paul MAX** (cousin du *bourgmestre Adolphe MAX*) a dit des mêmes dates dans son *Journal de guerre* (*Notes d'un Bruxellois pendant l'Occupation 1914-1918*) :

[http://www.museedelavilledebruxelles.be/fileadmin/user_upload/publications/Fichier PDF/Fonte/Journal de %20guerre de Paul Max bdef.pdf](http://www.museedelavilledebruxelles.be/fileadmin/user_upload/publications/Fichier%20PDF/Fonte/Journal%20de%20guerre%20de%20Paul%20Max%20bdef.pdf)

Voyez également : Roberto J. **Payró** ; “*Procedimientos alemanes*” in *La Nación* ; 4/9/1919 :

<http://idesetautres.be/upload/PAYRO%20PROCEDIMIENTOS%20ALEMANES%20191506%20191606.pdf>

<http://idesetautres.be/upload/PAYRO%20PROCEDIMIENTOS%20ALEMANES%20FR%20191506%20191606.pdf>

Pour les personnes comprenant la langue néerlandaise, il serait intéressant de comparer avec ce qu'en dit, aux mêmes dates : Virginie LOVELING (1836-1923) dans son « *In oorlogsnoed* ». Voir, e. a. :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

La version intégrale est disponible et peut être téléchargée gratuitement à l'adresse :

<http://edities.kantl.be/loveling/>